



SEPTIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (FIPA)

Mexico, Mexique
Novembre 2010

RÉUNION DE TRAVAIL DU GROUPE DE FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

RAPPORT FINAL

Original: espagnol

La Réunion de travail du Groupe de femmes parlementaires des Amériques s'est tenu à Mexico le mercredi 17, le jeudi 18 et le vendredi 19 du novembre 2010 au siège du Congrès mexicain. Des délégués du Canada, de Haïti, de Trinidad et Tobago, de la Dominique, du Mexique, du Chili et de l'Équateur ont participé à l'évènement.

Linda Machuca Moscoso, membre de l'Assemblée nationale équatorienne, a présidé les sessions du Groupe.

PRÉSENTATIONS

Le Groupe de travail a assisté à la présentation de Gloria Young, directrice du Centre de recherche sur la condition féminine et le genre. Voici le résumé de sa présentation et du débat qui s'ensuivit.

Madame Gloria Young

Son exposé portait sur les avancées, les nœuds et les défis de la participation politique électorale de la femme afro-caribéenne.

Elle a d'abord souligné que la relation historique des femmes par rapport à leur sexe, de par leur origine ethnico-raciale, l'identité liée à leur genre, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs incapacités ou selon ce qu'elles vivent en milieu rural ou urbain, a été le motif de nombreuses études. Les organismes internationaux ont reconnu l'inégalité dans laquelle vivent de nombreuses populations, dont la population noire, ce qui constitue déjà une avancée politique importante.

Les femmes sont confrontées à plusieurs formes de discrimination.

D'après Mme Young, les outils internationaux jouent un rôle important dans le développement humain qui a trait aux femmes afro-caribéennes et les femmes autochtones. Ainsi, il convient de signaler qu'à partir de 1948, lorsque la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui est à l'origine de la Déclaration de 1963 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale a été approuvée, toute une série d'actions légales de portée internationale se sont développées, des actions qui ont réussi à encourager la création et la consolidation de Réseaux de femmes ethniques à l'échelle internationale.



En 1966, le 21 mars a été déclaré Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et on a conclu le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Pacte international de droits économiques, sociaux et culturels.

Bien que la Convention internationale pour la répression et le châtiement de l'apartheid se soit conclue dès 1973 et que la première Décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale ait commencé cette même année (1973-1982), les mouvements d'identité des femmes afro-caribéennes poursuivent encore aujourd'hui et sans relâche leur demande entourant la formulation de politiques publiques spécifiques à leur secteur. De plus, la première Conférence mondiale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale s'est tenue à Genève en 1978.

Il convient de signaler que l'exclusion des femmes de descendance africaine sur notre continent marque une étape différente dans la signature de tant de conventions, de pactes et conférences internationales.

Avec l'inauguration de la seconde Conférence mondiale contre le racisme et la discrimination raciale qui s'est tenue en 1983 à Genève, le multiculturalisme, comme phénomène social mondial, impose une dynamique différente au thème de l'exclusion.

À la fin de la seconde Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1983-1992) et au début de la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1994-2003), les femmes afro-caribéennes et afro-latino-américaines, dans leurs divers domaines d'organisation et de mobilisation, avaient déjà décidé de s'impliquer dans la recherche d'un sens d'appartenance; de l'affirmation d'une identité culturelle.

Mme Young a mis l'accent sur le nouvel horizon qui s'ouvre étant donné que les Conférences contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les formes connexes d'intolérance ont réussi à rallier plus de 100 États qui se sont engagés à réaffirmer l'urgence de prendre des mesures, non seulement en ce qui a trait à l'Apartheid, mais aussi sur la question de la discrimination en raison de la race, du sexe ou de l'intolérance.

Pour consolider leur pouvoir personnel et politique, les Afro-caribéennes et les femmes autochtones, doivent non seulement avoir la même capacité de leadership que possède n'importe quel autre leader, mais elles doivent également satisfaire aux stéréotypes raciaux.

Leadership: La même capacité de leadership que n'importe quelle autre personne, affronter le clientélisme politique et faire face au vote d'opinion.

Dialogue interculturel: Aller au-delà du discours ethnique, en visualisant et en consolidant l'espace ethnique dans la politique électorale, de même que chercher l'équilibre entre l'apport du multiculturalisme et le terrain politique électoral. *Le fil conducteur.* Les intérêts communs pour dialoguer.

Le Temps: Les décisions doivent être prises aujourd'hui. Le temps nous a rattrapés et nous devons apprendre à demander des financements.

Par ailleurs, on a assisté à la formation de plusieurs alliances, c'est le cas des Alliances avec le Mouvement des Femmes, avec les groupes ouverts de féministes, avec les expressions collectives



qui contribuent à la construction d'une société plus égalitaire, démocratique et pluraliste, par exemple, le Réseau des femmes afro-latino-américaines et caribéennes où participent des organisations et des femmes noires de plus de trente pays de la région, ainsi que le Réseau des femmes autochtones. Nouer des alliances avec des associations civiques, avec des groupes locaux ethniques organisés dans le pays est un moyen essentiel pour réagir aux enjeux qui nous occupent. Ainsi, la différence est reconnue et valorisée, et même étendue. L'homogénéité cède sa place à une merveilleuse hétérogénéité dans laquelle ont leurs places les femmes afro-caribéennes, afro-latino-américaines et autochtones.

Il est important de savoir qu'une nouvelle culture politique s'impose. Si pendant des années les principaux acteurs masculins du pouvoir politique ont imposé une politique captive de l'économie, une politique autoritaire, centraliste, qui a vidé le contenu des systèmes démocratiques, les populations ont maintenant besoin d'un nouveau style de leadership. Il faut un autre type de politiciens et de politiciennes pour que la démocratie soit définitivement ancrée et puisse se développer dans les pays. Une grande occasion se présente aux femmes dans ce domaine.

Les femmes en politique ont certes réussi à renverser le mépris, la négation, le stéréotype et la discrimination par des conquêtes effectives dans le monde électoral (et dans ce domaine l'image est importante), mais elles doivent développer un discours et attirer l'attention sur ce discours. De cette manière, le discours pourra intégrer un plan de travail, un projet politique et la vision idéologique.

Quant au discours sur le multiculturalisme, il est surpassé par les problèmes propres aux pays, par l'univers de la globalisation. Il s'agit de produire un discours sur la différence, du point de vue des femmes. Ce doit être un discours qui porte sur l'inclusion et le renforcement du mouvement ethnique de façon efficace et permanente.

Le discours culturaliste ne doit pas nous confondre. Le discours politique qui traite de l'ethnie peut être refusé (et il l'est vraiment dans bien des sociétés), en fait, il s'agit plutôt de produire un discours de la différence à partir de la perspective des femmes. Nous savons, plus que quiconque, appeler les gens à dialoguer et écouter. Nous multiplions les intervenants dans nos projets et, en général, nous ne gardons pas de ressentiments. Nous avons tendance à pardonner (ce qui ne veut pas dire oublier) et pour cette raison, nous nous sentons plus libres pour convoquer même nos adversaires à une table de travail ou de dialogue.

Mme Young a affirmé que les femmes ont tendance à être plus inclusives et que cette attitude est nécessaire à l'exercice de la politique d'aujourd'hui. Les politiciens traditionnels ont tendance à « faire passer la facture » et miner l'adversaire interne ou externe ainsi que les groupes de pression. Nous, les femmes, avons un niveau plus élevé de tolérance, ainsi, il nous est plus facile de convoquer plutôt que de refuser des opinions et des actions qui ne proviennent de notre initiative.

Les femmes sont nécessaires en politique, parce qu'elles sont naturellement inclusives. Les femmes afro-caribéennes, les femmes afro-latino-américaines, les femmes indigènes attirent l'attention en réunissant les intervenants autour d'un projet politique et social qu'elles gèrent avec expérience et non pas en mettant l'accent sur les stigmates raciaux. Ainsi, lentement mais sûrement, nous aurons plus de votes, nous gagnerons la confiance de l'électorat et nous réussirons à renforcer le mouvement ethnique nécessaire, inébranlable, de manière plus efficace et permanente.



Madame Linda Machuca Moscoso

La présidente du Groupe des femmes a poursuivi avec le rapport de la dernière rencontre qui s'était déroulée à Quito en Équateur, les 11 et 12 août 2010. Seize pays et 45 femmes parlementaires des Amériques étaient présentes à l'évènement et ont analysé le thème « Les femmes au pouvoir : Relever les défis du XXI^e siècle ». De même, elle a fait mention de la publication d'un livre qui contient les mémoires de cet évènement. On y relate les expériences, les avancées et les meilleures pratiques entourant l'inclusion des femmes en politique. On y a également inclus la Déclaration de Quito qui contient quelques dispositions prises lors de l'évènement, qui sont également disponibles via Internet sur le site Web du FIPA. Par ailleurs, on a souligné les "Dix mandats de la femme politicienne en communication" afin que les femmes parlementaires occupent davantage d'espaces et qu'elles puissent ainsi émettre des idées et apporter des contributions.

DÉBATS

Les participants ont débattu des questions ayant trait à la situation actuelle de la participation de la femme en politique, à la problématique familiale à laquelle elles sont confrontées, ainsi qu'à leur rôle et à la confiance en leur capacité et en leur droit en tant que représentantes politiques d'hommes et de femmes. Les participants ont échangé sur des pistes de solutions qui ont été mises de l'avant dans leur pays ainsi que des alternatives visant à améliorer et à faciliter la participation active des femmes en politique.

ÉTANT DONNÉ QUE :

- le Groupe de femmes du FIPA vise à :
 - renforcer le leadership des femmes politiques au moyen d'actions permanentes d'échange régional;
 - promouvoir la création de conditions qui assurent l'égalité des chances en donnant la priorité à la lutte contre la pauvreté et à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi;
 - renforcer les démocraties dans les pays de l'Amérique afin d'obtenir le respect des droits de l'homme et l'instauration de conditions propices à un développement social équitable et durable;
 - promouvoir la création de mécanismes qui favorisent la participation des femmes en politique;
 - renforcer la participation active des femmes dans les réunions d'ateliers de travail du FIPA en veillant à ce que tous les sujets analysés par l'organisation bénéficient aussi bien du point de vue des hommes et des femmes.
- le Groupe de femmes parlementaires des Amériques se réunit tous les ans pour traiter d'un thème spécial dans le Forum du FIPA.
- les 17, 18 et 19 novembre 2010, s'est tenue à Mexico une réunion de travail au cours de laquelle on a exposé l'analyse de la discrimination et de la double discrimination dont souffrent les femmes autochtones et celles de descendance africaine en Amérique et de la manière dont ces discriminations constituent une constante dans la participation des législatrices des différents pays.



- les 11 et 12 août 2010, s'est tenue en Équateur la rencontre des femmes parlementaires des Amériques intitulée « Les femmes au pouvoir : Relever les défis du XXI^e siècle », un événement au cours duquel les engagements suivants, ainsi exprimés dans la Déclaration finale, ont été pris :
 1. Renforcer les actions parlementaires et élargir leur incidence afin d'avancer d'une façon soutenue vers le respect réel des droits des femmes.
 2. Travailler pour assurer l'inclusion transversale de la perspective de genre dans les gestions législatives et dans chacun des projets de loi afin d'améliorer la place des droits des femmes et d'éliminer toute forme d'exclusion.
 3. Promouvoir des réformes constitutionnelles visant à ce que la législation nationale concorde avec les instruments internationaux en faveur des femmes, tels que la Convention de Belém do Pará, la CEDAW et la Plate-forme de Beijing, afin de pallier les inconsistances de leur application.
 4. Exhorter nos parlements à s'engager dans les propositions en faveur des femmes et de l'égalité significative entre hommes et femmes comme voie unique pour stimuler la transformation sociale.
 5. Renforcer le pouvoir et l'autonomisation des femmes au moyen de l'intégration auprès d'autres femmes parlementaires et d'organisations de femmes, à l'échelle nationale et internationale, pour travailler de façon solidaire et échanger des expériences, des connaissances et des propositions.
 6. Mettre en place une gestion législative qui respecte les principes d'un État et d'une éthique laïques pour que l'élaboration de lois et les actions de surveillance bénéficient à toutes les femmes, tant au niveau de leur diversité que de leur spécificité.
 7. Exiger des autorités compétentes la ratification, la souscription et l'application des instruments internationaux en matière de droits des fillettes, des adolescentes et des femmes.
 8. Créer des mécanismes visant à accroître la participation des femmes dans le cadre d'avancées significatives en matière d'égalité entre les sexes dans l'espace privé, de telle manière que les responsabilités domestiques soient partagées et que les femmes puissent bénéficier de plus de temps libre pour qu'elles puissent accroître leur participation et jouir davantage des droits qui sont restreints par les journées de travail doubles et triples.
 9. Partager le travail législatif et de surveillance des parlements avec des organisations de femmes et la société civile organisée. Ce partage rend possible une véritable participation citoyenne et l'obligation de rendre des comptes.
 10. Surveiller les organismes publics en matière de respect des droits des femmes dans le cadre de leurs compétences.
 11. Garantir l'accès équitable des hommes et des femmes aux processus de communication sociale, au moment de retirer le contenu sexiste et discriminatoire au moyen d'une approche qui tient compte des droits de la femme, de leur diffusion et de leur défense.
- nous reconnaissons que le manque de participation de la femme dans la sphère politique et dans ces espaces de discussion ne peut être comblé que si celle-ci bénéficie d'une aide pour prendre soin des enfants. C'est pourquoi nous avons besoin de promouvoir la co-responsabilité des parents, spécialement en tant que forme d'aide à la femme dans ses diverses tâches professionnelles et familiales.
- nous devons préparer le thème de la prochaine Rencontre de femmes parlementaires des Amériques en 2011.



- nous sommes en train d'élaborer une planification des activités du groupe parlementaire pour l'année 2011.

Compte tenu des délibérations de la Réunion de travail qui ont eu lieu les 17 et 18 novembre derniers pendant la VII^e Assemblée du Forum interparlementaire des Amériques à Mexico et sur les considérations exposées par ce groupe,

LE GROUPE DE FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES fait les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS

1. **Créer un réseau de femmes politiciennes qui servirait d'appui et qui assurerait le suivi des femmes qui ont participé dans le passé et de celles qui participent aujourd'hui dans les espaces d'élection populaire. Élaborer des stratégies de prise de pouvoir, en commençant par la désarticulation des obstacles qui empêchent une participation électorale effective et en prenant avantage du capital politique accumulé par les femmes qui ont été membres de Parlements.**
2. **Organiser, dans le cadre du FIPA, une école de formation politique internationale pour développer les compétences des femmes parlementaires dans le but d'arriver à des décisions parlementaires de qualité qui tiennent compte de la perspective de genre. Dans ce contexte, les femmes parlementaires pourront développer les habiletés nécessaires pour formuler des textes de loi qui auront un impact dans leurs pays et en assurer le suivi. Elles pourront étudier des méthodes de communication efficaces avec les électeurs, élaborer des messages, travailler auprès des médias et s'occuper d'autres aspects importants du développement parlementaire.**
3. **Solliciter qu'au cours des prochains événements l'agenda du Groupe de Femmes Parlementaires des Amériques soit établi de manière à accorder la même importance à l'analyse des thèmes portant sur le genre dans les réunions parlementaires, notamment, en ce qui concerne l'emploi du temps, la méthodologie et la promotion de la participation.**
4. **Renouveler les thèmes à être traités dans les Rencontres des Femmes, surpassant l'analyse de la situation pour se concentrer dans les propositions et stratégies.**
5. **Mettre en oeuvre des actions afin que le Groupe des Femmes du FIPA puisse établir une relation plus proche avec d'autres organisations parlementaires de même philosophie.**
6. **Souscrire sans réserves au contenu de la Déclaration de Quito émise par le Groupe des Femmes Parlementaires en août 2010.**
7. **Surveiller l'exécution de politiques publiques mises en oeuvre par nos pays qui contribueront à concilier le travail domestique non payé et le travail dans les espaces publics.**
8. **Promouvoir dans nos pays de nouvelles pratiques éducatives qui permettront aux nouvelles générations de procéder à un changement de pratiques et de rôles qui ont été donnés exclusivement aux femmes.**
9. **Organiser d'autres activités en plus de la Rencontre annuelle du Groupe de Femmes du FIPA pour impliquer les femmes des Parlements des Amériques dans les divers pays.**



10. Construire et renforcer les relations entre les femmes parlementaires des Amériques et les Réseaux de femmes afro-caribéennes, afro-latino-américaines et celles de la Diaspora, de même qu'avec les Réseaux de femmes indigènes, afin de discuter, échanger et évaluer la situation de la discrimination, la violation des droits de l'homme, la pauvreté et la subordination culturelle dans laquelle vivent les femmes de l'Amérique Latine et des Caraïbes.

11. Développer des actions de continuation et de surveillance des obligations et des recommandations faites par les femmes du groupe parlementaire.

PARTICIPANTS

PAYS		NOM
CANADA	M.P.	Earl Dreeshen
CHILI	Députée	Cristina Girardi Lavín
CHILI	Députée	Ma. Angélica Cristi Marfil
DOMINIQUE	M.P.	Gloria Shillingford
ÉQUATEUR	Membre de l'Assemblée	Gastón Gagliardo
ÉQUATEUR	Membre de l'Assemblée	Lídice Larrea
ÉQUATEUR	Membre de l'Assemblée	Linda Machuca
HAÏTI	Sénatrice	Edmonde Bauzile
HAÏTI	Sénateur	Jean Baptiste Willy
MEXIQUE	Sénatrice	Adriana González
MEXIQUE	Sénatrice	María Serrano
PANAMA	Députée	Dana Castañeda
PARAGUAY	Sénatrice	María Digna Roa
TRINITÉ ET TOBAGO	M.P.	Dr. Fuad Khan